

Séance du conseil communal du 20 mai 2014

## CONDENSE DES DECISIONS PRISES

### Point 0 **Assermentation**

Mme Mary-Blanche Chappuis est assermentée par la présidente, Mme Isabelle Despland.

### Point 1 **Statutaire**

- Présence de 5 municipaux et de 38 conseillères et conseillers.
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2013.
- Lecture du courrier de M. Jacques Gabioud concernant la formulation du titre du préavis 02-2014: Demande de dépense extrabudgétaire de 20'000 CHF pour l'octroi d'une subvention à Achisle pour la restauration des sols du caveau du château de L'Isle.

**Point 2 Préavis 01-2014 Vente de la parcelle communale N°527 de 33 m2 pour le prix de CHF 220.00/m2, soit un total de CHF 7'260.00.**

- le dit préavis est accepté à la majorité (36 voix pour et 1 abstention).

**Point 3 Préavis 02-2014 Demande de dépense extrabudgétaire de 20'000 CHF pour l'octroi d'une subvention à Achisle pour la restauration des sols du caveau du château de L'Isle.**

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

**Point 4 Préavis 03-2014 Octroi d'un droit de superficie en faveur de l'Etat de Vaud sur la parcelle N°21 au lieu-dit « En Jaccard » pour la construction d'un silo de stockage de sel**

- le dit préavis est accepté à la majorité (33 voix pour et 4 abstentions)

**Point 5 Préavis 04-2014 Demande de dépense extrabudgétaire de CHF 16'232.00 pour le paiement de divers travaux et fournitures au Chalet d'alpage de Châtel.**

- le préavis amendé par M. Rosat est accepté à la majorité (27 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions).

**Point 6 Le réseau de chauffage à distance : Etat actuel et perspectives futures**

- la commission de gestion présente son rapport.

**Point 7 Présentation de la mise en séparatif du quartier « La Ville »**

- Un historique du déroulement du chantier ainsi que les perspectives futures concernant la mise en séparatif du quartier « La Ville » sont exposés par Mme Arber aux membres du Conseil Communal. Un préavis lié à ce projet sera prochainement transmis à l'Assemblée.

## Point 8 **Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours**

- Travaux prévus au budget 2014 : ils ont été correctement effectués. Il s'agit de la peinture des murs de la grande salle, des nouvelles cloches de l'église ainsi que de la rénovation des vestiaires du terrain de foot.
- Bilan financier : les comptes 2013 ont été bouclés et le résultat final est légèrement moins pessimiste que prévu, malgré les difficultés toujours actuelles auxquelles la commune doit faire face.
- MVCL : les travaux touchent à leur fin. Le décompte final des dépenses et des subventions sera disponible en automne de cette année.
- Curage de la Venoge : la première étape des travaux commencera à partir du 30 juin 2014.
- Arbres au bord du bassin : deux peupliers seront abattus. En effet, leur état ne respecte plus les normes de sécurité.

## Point 9 **Communications du bureau**

- Date du prochain conseil communal 2014 : **Mardi 24 juin 2014**. Les conseillères et conseillers présents ont déjà reçu le rapport de gestion et des comptes.
- Sortie du Conseil Communal : Mme Despland prie l'Assemblée de réserver d'ores et déjà la date du samedi 23 août 2014. Une visite des réservoirs des Barbilles ainsi qu'un repas à midi seront organisés.

## Point 10 **Communications de la Municipalité**

- Passage piéton : les projets mis sur pied par la maison Mosini et Caviezel concernant la confection d'un giratoire pour sécuriser le passage piéton sur la route du Mollendruz ont été refusés par le canton. Un nouvel aménagement est en cours de réalisation.
- Compostière : dorénavant, les habitants de la commune devront respecter les horaires d'ouverture prévus : le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 11h30.

## Point 11 **Propositions individuelles**

### **Sécurisation du passage piéton**

M. Eric Hostettler demande à la Municipalité si, en parallèle du projet de la sécurisation du passage piéton de la route du Mollendruz, une solution est envisagée concernant les places de parc pour les clients du tea-room. En deuxième lieu, il propose d'aborder l'entreprise Hohl pour lui demander une éventuelle participation financière aux travaux. M. Bapst répond qu'il est effectivement prévu d'intégrer M. Hohl à la discussion concernant le réaménagement de cette zone.

### **La Compostière**

M. Cloux souhaite savoir si la Municipalité a remarqué une différence de fréquentation de la compostière depuis la construction du portail. Mme Rime informe les membres du conseil qu'aucune différence marquante n'a été observée. Mme Donzé prend la parole afin de savoir comment les personnes devant tondre leur gazon le samedi matin feront pour finir avant 11h30 et ainsi pouvoir déposer l'herbe coupée à la compostière. Mme Rime prend note de la remarque et ajoute qu'actuellement aucune autre meilleure solution n'a encore été trouvée. M. Eric Hostettler propose d'ouvrir le portail jusqu'à 12h ou même 15h le samedi, ce qui freinerait les abus, mais donnerait un peu de marge aux habitants de la commune.

### **Séquoia**

Mme Schafroth remarque qu'une autorisation pour abattre un très ancien séquoia à La Coudre a récemment été délivrée. Elle se demande comment une telle décision a pu être prise. La Municipalité précise qu'une demande du propriétaire a été déposée dans les règles et que M. Monnier a donné son préavis concernant la santé de l'arbre. La Municipalité doit vérifier si l'autorisation a été délivrée. Mme Schafroth souhaite pouvoir consulter l'ancien règlement ainsi que le recensement des arbres « protégés ». M. Monnier souligne le flou qui régnait entre l'ancien règlement et la mise en application du nouveau. M. Giroud rappelle que si un nouveau règlement a été voté, c'est justement par ce que l'ancien n'était plus du tout à jour. M. Nicolas donne réponse au prochain conseil.

### **Parking sur la route du Mollendruz**

M. Stocker souhaite savoir si un nouvel aménagement du parking sur la route du Mollendruz est prévu en même temps que les travaux pour la sécurisation du passage piéton du même lieu. La Municipalité répond que ce n'est actuellement pas le cas. Beaucoup de voitures parkées sur cette place n'ont pas de plaque, il est donc difficile d'identifier leur propriétaire et ainsi d'entamer les démarches pour une quelconque réfection de ce lieu.

### **Vestiaire de foot**

M. Cloux remercie la Municipalité pour les réparations minimales effectuées dans les vestiaires du foot.

### **Noël 2014**

MM. Cloux et Chollet mettent sur pied un comité d'organisation pour célébrer le Noël du village à l'Eglise de L'Isle le 18 décembre 2014.

### **Union La Coudre et L'Isle**

M. Cloux se demande s'il ne serait pas plus simple d'envisager une union entre La Coudre et L'Isle.

### **Groupement scolaire**

Mme Donzé s'inquiète des suites de l'affaire de l'ASISEVV. M. Nicolas informe les conseillères et conseillers qu'un comité de pilotage a été mis en place. Actuellement, trois solutions sont discutées. Le projet retenu sera soumis aux communes et c'est Mme Lyon qui prendra la décision finale en novembre de cette année. M. Rosat s'enquière du projet de construction du collège à La Sarraz. M. Nicolas répond que pour l'instant, il est bloqué.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'Assemblée. La séance est levée à 23h20.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire



Isabelle Despland



Diana-Alice Ramsauer